

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 07 juillet 2006



ARTE Belgique

Le gouvernement approuve la convention entre la Communauté française et la RTBF

Une étape complémentaire a été franchie aujourd'hui dans la progression du dossier Arte Belgique.

Sur proposition de la Ministre Fadila Laanan, le Gouvernement a en effet approuvé ce jour le texte de la convention par laquelle la mission de service public de la RTBF est étendue à la mise en œuvre du projet Arte Belgique.

Pour mémoire, ce projet dont le lancement est programmé fin septembre 2006 consistera en :

- un décrochage quotidien de 30 minutes du programme Arte, qui prendra la forme d'une émission de plateau destinée à refléter tous les modes d'expression culturelle de notre communauté ;
- une émission mensuelle de 90 minutes consacrée aux thèmes et aux personnalités marquantes de la communauté française, sous forme de documentaires ou de fictions.

Par delà les missions confiées à la RTBF par la Communauté française, la relation RTBF – Arte doit maintenant être formalisée par la signature d'une seconde convention dont la teneur a déjà été approuvée par l'assemblée générale d'Arte de juin dernier.

Enfin, dans la mesure où l'un des objectifs du projet était d'accroître la collaboration entre la RTBF et les producteurs indépendants, la RTBF annoncera à la mi-juillet le nom du partenaire avec lequel elle coproduira l'émission quotidienne visée ci-dessus.

Cette annonce fait suite à un appel à candidatures lancé en juin dernier.

Contact :

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de la ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse

15-17 place Surllet de Chokier – 1000 Bruxelles

Tél. : 02/213.17.48. – 0477/252.285

E-Mail : pascal.sac@cfwb.be.